N° 3403 — 11e Année | CINQ CENTIMES | Samedi 3 Juin 1899

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, 1 ter, à l'Agence Havas place du Bourse, 10

Téléphone

ARRESTATION DU COLONEL DU PATY DE CLAM

ARRESTATION du colonel DU PATY DE CLAM

Paris, 2 juin, 1 heure du matin. — Le colonel du Paty de Clam a été arrêté, ce soir, par ordre du ministre de la guerre.

L'Élection d'Avesnes

Les commentaires du *Réveil du Nord* sur le résultat de l'élection d'Avesnes et sur l'appui que nous avons cru devoir donner à la candidature de M. Léon Pasqual nécessitent de notre part de très nettes explications.

Notre confrère le prend, en effet, à notre égard, sur un ton que nous ne saurions accepter.

Et nous ne pouvons admettre ni ses reproches, ni ses récriminations.

« Le *Progrès du Nord*, dit il, s'abrite derrière MM. Bernier et Sandrart pour justifier son attitude. »

Nous ne nous abritons derrière personne. Nous avons seulement fait connaître aux républicains hésitants de la première circonscription d'Avesnes les motifs qui nous ont déterminés à recommander M. Pasqual à leurs suffrages, et nous avons mentionné l'intervention de MM. Maxime Lecomte, Sandrart et Bernier. Mais, nous prenons l'entière responsabilité de nos actes, et nous n'avons pas à justifier une attitude très légitime et très correcte.

Que prétend donc le *Réveil du Nord*? Faudrait-il, pour nous épargner ses « remontrances courroucées », comme dit la *Dépêche*, que nous nous interdisions de soutenir d'autres candidats que les siens?

Notre confrère a publié les lignes suivantes, qui nous paraissent résumer son opinion dans ce *débat* :

« Après l'élection de Tourcoing et les événements politiques de ces temps derniers, nous étions en droit d'espérer, de la part du parti radical, une attitude, sinon socialiste, — nous ne sommes pas à ce point exigeants, — du moins très nettement républicaine et anticléricale. »

« Mais l'honorable M. Dron a passé la parole à M. Maxime Lecomte et on connaît le son que celui-ci a fait entendre aux électeurs.

« Il est profondément regrettable que cet élu du suffrage restreint qui, en l'espèce, n'a jugé que d'après ses sentiments affectifs et non point d'après ses sentiments politiques, soit intervenu dans une lutte où rien ne l'appelait.

« S'il n'a pas, en effet, complètement ruiné les efforts faits pour rapprocher deux camps aujourd'hui hostiles et qui s'étaient unis dans l'amour commun de la République aux périodes difficiles que nous avons traversées depuis un an et que nous n'avons pas encore doublées tout à fait, il a réussi à réveiller des méfiances qui s'étaient endormies et qui, avec raison, se montreront plus exigeantes désormais.

« Et pour quelle récompense, grands dieux ? » Les *Te Deum* de la *Dépêche*, de la *Croix* et de l'*Echo du Nord*, le crieront assez fort, aujourd'hui !

Le *Réveil* est bien bon de ne pas exiger de nous que nous devenions socialistes. L'*Echo du Nord* et la *Dépêche* n'hésitent cependant point à nous dénoncer comme tels. Quant à prétendre que nous ne sommes point « ouvertement républicains et anticléricaux », c'est peut-être pousser un peu loi l'exagération et la fantaisie.

Notre confrère s'étonne que M. Maxime Lecomte soit intervenu dans une lutte « où rien ne l'appelait ». Ignore-t-il donc que notre ami a été longtemps député d'Avesnes et que c'est comme représentant de cet arrondissement qu'il a figuré sur les listes sénatoriales républicaines?

Le *Réveil* nous annonce le réveil des « méfiances qui s'étaient endormies et qui, avec raison, se montreront plus exigeantes désormais ».

Nous le regrettons vivement, mais nous ne sommes point disposés à sacrifier à des méfiances toujours en éveil notre indépendance et notre liberté d'action.

Nous n'avons point cherché, en patronnant la candidature Pasqual, une « récompense » quelconque. Nous intions, non pour des bénéfices même politiques, mais pour des idées et des principes. M. Pasqual ne représentait point complètement ces idées et ces principes, et c'est ce qui explique notre retard à prendre position. Mais, lorsque nous avons vu que tous les militants républicains se ralliaient à sa candidature, nous avons considéré de notre devoir de répondre à leur appel. Un journal est solidaire de son parti, et il n'a pas le droit de l'abandonner dans la bataille.

La *Dépêche* ni la *Croix* n'ont pas, d'ailleurs, après l'élection, chanté les *Te Deum* prédits par le *Réveil*, ce qui prouve bien que les cléricaux n'attribuent point au succès de M. Pasqual le caractère que le journal socialiste essaie de lui donner arbitrairement.

L'*Echo du Nord* a triomphé? Mais, quand ne triomphe-t-il pas?

Enfin, le *Réveil* se plaint amèrement que « le parti socialiste ait souvent servi le parti radical, avec un désintéressement proclamé souvent avec emphase, mais jamais payé de retour. »

« *Celui qui a reçu des services doit* s'en souvenir, celui qui les a rendus doit les oublier », a dit un auteur.

Le *Réveil*, lui, n'oublie pas, et il insiste de telle façon qu'il permet à la *Dépêche* de dire qu'il « nous parle en maître ».

Mais, si le journal socialiste croit devoir nous rappeler les services véritables et que nous ne méconnaissons point, rendus, en ces derniers temps, par ses amis à la cause de la République et de la Liberté, il semble avoir complètement oublié notre propre attitude dans différentes élections où ses candidats se sont trouvés en face des candidats cléricaux.

L'*Echo du Nord* ne se fait pourtant point faute de nous reprocher, à tout propos, et hors de propos, notre conduite en ces circonstances.

Sans nous attarder autrement à ce côté un peu mesquin du débat, nous ne pouvons que nous référer à ce que le *Réveil du Nord* a dit souvent lui-même : que la union est la première condition d'une union utile, nécessaire, de toutes les fractions républicaines contre la réaction cléricale et césarienne, et la manifestation de l'indépendance de chaque parti, la sauvegarde de ses idées particulières et de son programme.

Rapprochement, entente, action concertée contre nos ennemis communs : nous sommes prêts. Mais notre bonne volonté ne va point jusqu'à l'abdication.

Georges ROBERT.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

Le commandant Marchand

A PARIS

A la gare de Lyon

Paris, 1er juin. — Aux abords de la gare de Lyon, dès la première heure, une foule énorme se pressait ce matin attendant avec impatience l'arrivée du commandant Marchand et de ses vaillants compagnons.

Dans les groupes circulent de nombreux camelots vendant des cocardes tricolores et une chanson nouvelle portant ce titre : *Gloire à Marchand !*

Nous voyons passer quelques minutes avant 9 heures, le lieutenant-colonel Goulet qui, tout à l'heure, saluera le commandant Marchand au nom du ministre des colonies.

Puis le commandant Darrieus, sous-chef d'état-major du ministre de la marine, ainsi que plusieurs autres personnages officiels qui péniblement pénètrent sur le quai de la gare.

Sur le quai arrivent successivement Mme Marchand, la mère du commandant et quelques amis personnels, puis le général Niox, le prince Henri d'Orléans, le général de Kersaint, le général de Montauty, le général de la Nouvelle, MM. Lasies, Morinaud, de Grammisson, Edmond Caze, Séligman-Fenelon, Collé, général Jacquot, député, Charles Gouin, baron Huiot, Gabriel Marcel, président de la commission centrale de géographie.

Tout à coup, une acclamation retentit, c'est le train qui entre en gare. A la portière d'un compartiment apparaissent les têtes du commandant Marchand, des capitaines Bertier, Germain, Fouque, de l'enseigne de vaisseau Dyé et du docteur Emily.

Les explorateurs sont reçus dans un petit salon où attend Mme Marchand qui, très émue, embrasse son fils. Immédiatement, Mlle Corbin, fille du général, et Mlle Mante, du corps de ballet de l'Opéra, offrent un bouquet de fleurs rares au commandant.

Les représentants des ministres saluent les explorateurs ; M. Marchand répond en quelques mots époux.

Suivent les discours de MM. le général Niox, Savorgnan de Brazza et François Coppée.

Les discours terminés, le cortège conduit Marchand quitte le salon et, accompagné du commandant Darrieus, monte dans la voiture du ministère de la marine qui l'attend sous le hall de l'arrivée.

Dans la voiture on place les corbeilles de fleurs que le commandant a reçues ; puis un petit drapeau tricolore à droite du cocher, un autre petit drapeau vert (couleur de la ligue des patriotes) à gauche, et, au milieu des acclamations, la voiture s'ébranle.

Le cortège

A la sortie de la gare, avec un ensemble très remarquable sort de la foule ce cri, évidemment de circonstance : « Vive Déroulède ! » Le commandant Marchand salue.

Puis, le cortège, au milieu d'une double haie de manifestants, continue sa route.

Le cortège se compose d'une victoria du ministère de la marine dans laquelle est le commandant Marchand qui, comme escorte jouit de la cinquantaine des deux gardiens de la paix montés sur les marchepieds de sa voiture. Suivent une douzaine de fiacres portant des opinions diverses en la personne des membres de la presse. C'est tout.

Sur le parcours

Tout le long du boulevard Diderot on n'est que vivats enthousiastes et variés. On crie : « Vive Marchand ! » La ligue a fait ici des frais, si nous en croyons les annonces de l'*Intransigeant* qui suivent :

— Les membres de la ligue des Patriotes sont invités à se trouver, ce matin, à neuf heures moins un quart, au coin du boulevard Diderot et de la rue de Lyon.

— Les membres adhérents de la Ligue de la Défense nationale sont priés de se trouver ce matin, à neuf heures, à la gare de Lyon pour l'arrivée du commandant Marchand et à neuf heures du soir devant le cercle militaire.

— Les patriotes de la banlieue nord sont invités par l'*Etoile de Saint Denis* à se trouver, jeudi, à neuf heures *du matin, pour l'arrivée du commandant Marchand*, à la gare de Lyon, et à neuf heures du soir, pour la réception, au cercle militaire.

Plus loin, l'enthousiasme flambit. La population parisienne, si sage et si sensée, même dans ses emballements, a mis les choses au point. Respectueuse, le long du parcours, elle saluera Marchand, elle s'incinera devant le soldat qui fit son devoir, sans pour cela tomber dans les exagérations ridicules des énergumènes qui, à la gare de Lyon, croyaient féliciter l'explorateur en hurlant : « Vive Déroulède ! »

Place de la Concorde, on tombe de nouveau sur un groupe de la L. D. P. « Vive l'armée ! Vive Marchand ! et revive l'armée ! »

Je n'ai pas une fois entendu crier : « Vive la France ! » ou « Vive la République ! »

Au ministère de la marine

Dans la rue Royale, plus pavoisée encore de jolies femmes que de draneaux, la foule, resserrée, peut donner un moment l'impression d'une manifestation sérieuse.

Les voitures contenant Marchand et son escorte arrivent à grande allure : « Vive Marchand ! vive l'armée ! » crient-on des deux côtés.

Une courte bousculade : le commandant est entré.

Alors, pour se maintenir en haleine, les gens de la rue des Poires et les petits garçons que conduisent des abbés en soutane se mettent à crier, sur le rhythme des lampions : « Au balcon ! Au balcon ! »

Des drapeaux!

Les manifestants sont près de la porte du ministère, et au balcon du cercle de la rue Royale, il n'y a pas de drapeau au ministère de la Marine.

Des drapeaux ! des drapeaux ! crie le chœur.

Alors du cercle voisin, on arrache à nos tous les drapeaux des trophées ; on les jette aux manifestants ; et la police s'en empare et les remet aux gardes municipaux.

Au balcon du ministère

Enfin, Marchand se montre au balcon. On le salue d'un long vivat.

Les musiques du cercle de la rue Royale se retirent, tandis que monte le chant de la *Marseillaise*.

Et la foule se retire, très calme.

A travers Paris

Le changement apporté dans l'itinéraire qui devait tout d'abord suivre le commandant Marchand a déroulé les manifestants ainsi que nous l'avons déjà dit.

Cette heureuse précaution nous aura évité quelques scènes scandaleuses, tout étant maintenant préteste aux manifestations et aux antisémites pour troubler l'ordre.

Ceux-ci, qui s'étaient hâtivement grouppés sur le boulevard, occupaient tous les carrefours, sont donc vainement attendu le passage de Marchand.

Il en fut de même place de l'Opéra où les cuirassiers avaient été mis par la police sur les refuges. Mais là on est, en général, très calme et gai. On attend patiemment.

Mais voici qu'un remous se produit à l'entrée du boulevard et des clameurs montent de la foule. M. Déroulède vient d'arriver en voiture devant une maison particulière, dans laquelle il descend, accompagné de tous les marchoirs qui ont donc vainement attendu le passage de Marchand.

Il en fut de même place de l'Opéra où les cuirassiers avaient été mis par la police sur les refuges. Mais là on est, en général, très calme et gai. On attend patiemment.

Mais voici qu'un remous se produit à l'entrée du boulevard et des clameurs montent de la foule. M. Déroulède vient d'arriver en voiture devant une maison particulière, dans laquelle il descend, accompagné de tous les marchoirs qui ont donc vainement attendu le passage de Marchand.

Tout cela, en effet, n'est pas du ressort de la police municipale.

Mais Poléchinelle ne sort pas, et on fait, à la maison où il a pénétré, l'honneur d'un piquet de grenadiers municipaux, que trois agents sont en faction auprès du fiacre, dans lequel s'étale, immense et colossal, le pardessus du grand Pitre national.

Le déjeuner

Nous avons dit que le ministre de la marine avait retenu à déjeuner le commandant Marchand et ses vaillants compagnons.

M. Lockroy occupe le droite Mme Charcot et à sa gauche le vice-amiral de Courcelle.

Mme Lockroy, de l'autre côté de la table, avait à ses côtés, à droite le commandant Marchand, à gauche M. Guillain, ministre des colonies.

Les autres convives étaient MM. Binger, gouverneur des colonies, directeur des affaires politiques et administratives, les membres de la mission et plusieurs officiers généraux.

Au dessert, M. Lockroy a porté un toast au commandant Marchand et lui a dit notamment :

« Au nom du gouvernement de la République, et de la marine française, je vous exprime toute notre admiration pour votre héroïsme et la joie que nous éprouvons de votre retour. »

Le commandant Marchand a répondu en remerciant de la réception qui lui a été faite, ainsi qu'à ses collaborateurs. « Un soldat, a-t-il ajouté, n'a pas à connaître des querelles politiques ; il les regrette sans les apprécier ». Puis il a bu à M. Loubet et à M. Lockroy, ministre de la marine et à son chef.

A l'issue de ce toast, les officiers de la mission ont reçu une médaille commémorative en or. Cette médaille, gravée par Daniel Dupuis, porte ces mots : Mission Marchand ; de l'Atlantique à la mer Rouge, 1896-1899.

A deux heures, les délégués de la *Patrie* ont remis au commandant Marchand une épée d'honneur.

A l'Elysée

A trois heures, le commandant s'est rendu à l'Elysée dans un landau où avait pris place M. Lockroy.

La foule était toujours nombreuse sur le parcours. Un seul incident à signaler. Un prêtre a été arrêté pour avoir crié : Vive Panama !

La réception à l'Elysée a été très cordiale.

Cette réception terminée, Marchand a rendu visite à MM. Ch. Dupuy, Delcassé, Krantz et Guillain.

Au Cercle Militaire

Une foule considérable a passé l'après-midi massée dans l'avenue de l'Opéra, attendant l'arrivée du commandant Marchand au Cercle Militaire.

A 5 heures, le mouvement est de plus en plus considérable.

Les agents, les gardes républicains à pied et à cheval qui forment une double haie, ont beaucoup de peine à résister à la poussée de la foule.

Devant la porte du Cercle se trouvent le colonel Monteil, le capitaine Dicks, etc., etc.

A 4 heures 45, un fiacre portant une partie des couronnes offertes à la mission apparaît.

A 5 h. 20 le cortège arrive précédé par M. Touny en fiacre.

La voiture du commandant est escortée par les gardes républicaines.

La foule pousse les cris de : Vive Marchand !

Le commandant est reçu par les commissaires du cercle et accompagné jusqu'à la salle du premier étage.

Il apparaît au balcon du cercle du coté de la rue de la Paix et en fait le tour en saluant la foule.

Le Cercle militaire a offert un dîner au commandant Marchand. Des toasts ont été portés par le ministre de la guerre et le commandant Marchand.

Les tirailleurs à Paris

Les tirailleurs de la mission Marchand viendront à Paris avec le capitaine Mangin, reste à Toulon auprès d'eux. La chasse a été décidée pendant le déjeuner offert au commandant Marchand. Mme Lockroy, en faisant l'interprète du sentiment manifeste dans son entourage, a obtenu du ministre son assentiment à ce voyage des braves tirailleurs.

LA RÉVISION du Procès Dreyfus

QUATRIÈME AUDIENCE

Paris, 1er juin. — La journée d'aujourd'hui sera remplie par la défense du pourvoi en révision présentée au nom de Mme Lucie Dreyfus, partie civile, comme tutrice d'Alfred Dreyfus.

Tous ceux qui, au barreau, ont joué un rôle dans cette affaire sont appelés à en parler.

Me Mornard, d'abord, assisté de Me Brunschwig, son secrétaire, puis Me Minnerer, Me Demange, aux côtés duquel est assis Me Collinet, qui le remplaça au conseil de guerre de 1894 ; enfin, Me Hild et Monira, qui représentent Me Labori, encore malade, mais tout à fait en voie de guérison.

Ambition présomptueuse peut-être, si l'on considère la violence des passions déchaînées, mais non étonnantes assurément, car il a pour lui le respect du caractère même de ses adversaires pour penser un instant qu'on puisse avoir rien de lui.

Un résumé rapide des débats suffira d'ailleurs.

Après le magistral rapport Ballot Beaupré, après ce nouveau coup par le président de la Chambre civile « honneur de la justice humaine, après les conclusions si remarquables, si eloquentes, si vigoureuses et si décisives de M. le procureur général, notre espoir que la lumière qu'on sollicitait n'éclaire pas, hélas ! un jour aussi sinistre que dans ces ténèbres d'où nous sortions tandis que trois agents sont en faction auprès du fiacre, dans lequel s'étale, immense et colossal, le pardessus du grand Pitre national.

Le déjeuner

Nous avons dit que le ministre de la marine avait retenu à déjeuner le commandant Marchand et ses vaillants compagnons.

M. Lockroy occupe la droite Mme Charcot et à sa gauche le vice-amiral de Courcelle.

Mme Lockroy, de l'autre côté de la table, avait à ses côtés, à droite le commandant Marchand, à gauche M. Guillain, ministre des colonies.

Les autres convives étaient MM. Binger, gouverneur des colonies, directeur des affaires politiques et administratives, les membres de la mission et plusieurs officiers généraux.

Au dessert, M. Lockroy a porté un toast au commandant Marchand et lui a dit notamment :

« Au nom du gouvernement de la République, et de la marine française, je vous exprime toute notre admiration pour votre héroïsme et la joie que nous éprouvons de votre retour. »

Le commandant Marchand a répondu en remerciant de la réception qui lui a été faite, ainsi qu'à ses collaborateurs. « Un soldat, a-t-il ajouté, n'a pas à connaître des querelles politiques ; il les regrette sans les apprécier ». Puis il a bu à M. Loubet et à M. Lockroy, ministre de la marine et à son chef.

A l'issue de ce toast, les officiers de la mission ont reçu une médaille commémorative en or. Cette médaille, gravée par Daniel Dupuis, porte ces mots : Mission Marchand ; de l'Atlantique à la mer Rouge, 1896-1899.

A deux heures, les délégués de la *Patrie* ont remis au commandant Marchand une épée d'honneur.

A l'Elysée

A trois heures, le commandant s'est rendu à l'Elysée dans un landau où avait pris place M. Lockroy.

La foule était toujours nombreuse sur le parcours. Un seul incident à signaler. Un prêtre a été arrêté pour avoir crié : Vive Panama !

La réception à l'Elysée a été très cordiale.

Cette réception terminée, Marchand a rendu visite à MM. Ch. Dupuy, Delcassé, Krantz et Guillain.

Au Cercle Militaire

Une foule considérable a passé l'après-midi massée dans l'avenue de l'Opéra, attendant l'arrivée du commandant Marchand au Cercle Militaire.

A 5 heures, le mouvement est de plus en plus considérable.

Les agents, les gardes républicains à pied et à cheval qui forment une double haie, ont beaucoup de peine à résister à la poussée de la foule.

Devant la porte du Cercle se trouvent le colonel Monteil, le capitaine Dicks, etc., etc.

A 4 heures 45, un fiacre portant une partie des couronnes offertes à la mission apparaît.

A 5 h. 20 le cortège arrive précédé par M. Touny en fiacre.

La voiture du commandant est escortée par les gardes républicaines.

La foule pousse les cris de : Vive Marchand !

Le commandant est reçu par les commissaires du cercle et accompagné jusqu'à la salle du premier étage.

Il apparaît au balcon du cercle du coté de la rue de la Paix et en fait le tour en saluant la foule.

Le Cercle militaire a offert un dîner au commandant Marchand. Des toasts ont été portés par le ministre de la guerre et le commandant Marchand.

Les tirailleurs à Paris

Les tirailleurs de la mission Marchand viendront à Paris avec le capitaine Mangin, reste à Toulon auprès d'eux. La chasse a été décidée pendant le déjeuner offert au commandant Marchand. Mme Lockroy, en faisant l'interprète du sentiment manifeste dans son entourage, a obtenu du ministre son assentiment à ce voyage des braves tirailleurs.

LE BORDEREAU

seul élément matériel

L'élément matériel unique versé aux débats fut le bordereau.

Ce que fut l'expertise de l'écriture ; comment fut conduite l'enquête pour arriver à déterminer les documents qui étaient opposés dans le bordereau, personne ne l'oublie. Ni l'une, ni l'autre n'étaient concluantes. Aussi recourut-on pour arracher aux juges une sentence de condamnation, à la communication d'un dossier secret. Sur la réalité de cette communication, les révélations les plus positives sont aujourd'hui acquises.

Ainsi à l'élément matériel unique, on ajoute des éléments matériels d'autre nature.

Comment ces divers éléments se comportent-ils à la lumière de l'enquête.

Des éléments moraux fondés sur le rapport de Guénée, il ne reste plus rien. M. Guénée, lui-même, devant la chambre criminelle, a déclaré ne qu'il n'était pas autrement sûr de l'exactitude de ses ouvrages renseignements. Il est d'ailleurs été dès 1894, contredites par la préfecture de police. On sait, par M. Louinet, que le rapport des agents auxquels ce même avait confié l'enquête, mutatis mutandis, n'est jamais été soumis aux juges militaires. Il a été supprimé et cette suppression est irrémédiablement imputable au commandant Henry.

On a bien senti, après la condamnation, les lacunes du dossier judiciaire, au point de vue des éléments moraux que le général de Boisdeffre prescrivit au lieutenant-colonel Picquart de combiner, de répondre *à quelque sur la vie de Dreyfus*. Qu'a-t-on recueilli ? Rien.

Le dossier militaire

Ah ! sans doute, dès 1896, on a tenté de suppléer à cette absence de preuves. Quatre documents ont été versés au dossier militaire.

On les connaît : tous sont sans valeur aucune. Le dernier, c'est un certificat du général Lebelle de Donne du juin 1898, on Dreyfus est fort mal noté.

Pour réconforter ce document, il suffit de mettre en regard les notes que « même general donnait à Dreyfus, à sa sortie de l'Ecole de guerre. Elles étaient excellentes.

Je n'insisterai pas, dit Me Mornard, sur la triste qui se dégage de ce document.

Je suis certain que le général de Donne a signé les deux avec la même bonne foi. Mais, en 1898, son souvenir, comme ceux de plusieurs autres, ont subi une déformation, à raison de l'atmosphère spéciale créée autour de l'affaire Dreyfus.

La communication de pièces secrètes

M. Mornard, revenant à la communication clandestine des pièces secrètes, déclare qu'il la considère comme un fait nouveau. C'est un moyen d'ordre public.

Vainement soutiendrait on que ce ne peut être qu'un moyen d'annulation, non de revision. Il n'y a pas de condamnation judiciaire, quand les droits de la défense sont violés. Il n'y a pas de condamnation, il n'y a qu'un accusé qui ne trouve défendu. Et, dès lors, cet accusé doit renoncer de la présomption d'innocence.

La Cour de cassation tendrait à honneur d'accepter ce moyen. Chaque jour si de pareilles pratiques pouvaient compter à la conscience de la Cour suprême, les plus honnêtes citoyens seraient exposés à se voir appliquer des lois inexcusées sur l'exemple, alors une accusation clandestine et des débats mentiers. Quel danger pour la liberté individuelle par ces temps troubles, où des forcenés font appel aux plus détestables raisons !

L'erreur du conseil de guerre est excusable, à raison de sa bonne foi, dans son Soit Mais une décision qui venait de revéler avec une parelle tare ne peut plus aussi-tôt.

Au surplus, il est certain que les pièces secrètes communiquées clandestinement étaient inopérables à Dreyfus, et la découverte de cette inopérabilité confirme un fait nouveau indéniable. Il avait là, sans doute, d'autres pièces ou fouilles qui ont fait l'objet de commentaires de M. du Paty de Clam.

Il y figurait probablement la dépêche falsifiée de l'agent B. indiqué des Italiens. Mais ce document leur dormant leur dernier sommeil dans la fosse de Marty.

Examinons maintenant le bordereau, élément matériel versé au débat.

M. Mornard en tire six catégories de faits nouveaux, qui examine successivement :

Révélation relatives au papier, à l'écriture, à la date, à l'origine des renseignements qui y étaient énumérés, aux avoux formels et implicites d'Esterhazy, etc.

Une question indiscrète à Bertillon

Abordant la question du papier, il dit que le général Roget a investi de son sujet de perdition Bertillon qui il a déposé du nom d'hypothèses. Je ne les aurais personnellement pas relevées, mais je remercie Mornard de prouver d'avoir mieux voulu se faire à ma place. (Marques d'assentiment).

Les bordereaux n'ont certainement pas de Dreyfus. On a dit qu'il y avait imitation du décalque de l'écriture d'Esterhazy. Or cet homme, qui best laissé arrêter, juger, condamner et enfermer au bagne, n'a jamais prononcé le nom d'Esterhazy. En effet cet aussi s'il avait imité ou décalque l'écriture de celui que, en cas de danger, il est voulu substituer à lui ? Certainement non.

Je dis donc que le bordereau est de qui on voulu le faire passer pour Dreyfus.

M. Mornard provoque à maintes reprises les sourires de l'auditoire par la lecture qu'il fait de l'expertise Bertillon.

Une chose que M. Bertillon ne nous a pas expliquée, qui me préoccupe au plus haut point, c'est cette collection Commment Dreyfus, en commettant une propre écriture avec celle de son frère, avec celle de sa femme, avec celle d'autres membres de sa famille pour mieux dégoiser la semaine en arrivait-il à nous donner l'écriture d'Esterhazy.

« J'avoue ne pas m'expliquer cela. M. Bertillon est un savant en anthroponomitre ce qui ne veut pas dire qu'il ait pu deviner les écritures secrètes. C'est un genie à dit M. Lepine, l'ancien préfet de police. Helas, un genie qui a une triste voisine si je crains bien que l'attention ne voisine quelquefois avec elle. (Sourires.)

La source des documents du bordereau

Pour M. Mornard, la multiplicité d'indices qui le relève tend à démontrer à l'enquête que le bordereau n'émane pas de Dreyfus, il refuse l'argumentation produite par le général Roget disant que l'auteur du bordereau ne peut être qu'un stagiaire, un artilleur et un artilleur qui appartenait au deuxième bureau des renseignements.

Le noyau du bordereau est le manuel de tir : il en existait dans tous les corps d'armée. Les autres documents sont de simples notes ou plutôt des copies rédigées par l'auteur du bordereau. Il est manifeste que ces notes ne sont pas puisées au ministère de la guerre parce que l'auteur du bordereau, s'il est un espion, se gardera bien de faire un travail personnel alors qu'il a les originaux d'une plus grande valeur marchande à sa disposition.

Les renseignements en cause ont été puisés dans des corps de troupe.

La séance est suspendue à 2 h. et est reprise à 2 h. 30.

M. Mornard revient sur l'origine du bordereau. Il cite à l'appui de sa thèse la déposition de M. Hermann.

Suivant ce dernier les formations de l'artillerie ont été étudiées au camp de Châlons, la circulaire des troupes de couverture a été envoyée dans les corps de troupes.

Encore un fait nouveau

De plus encore un fait nouveau ! A l'appui de ses témoins : les deux Bexil et Bouquet nous ont affirmé qu'Esterhazy leur a donné à copier, au courant de septembre 94 un nouveau fusil qui leur dit être un fusil autrichien. Ce qui est étrange, c'est que le général Deloye a cité à l'enquête une note datée du 29 septembre apporteur au service des renseignements et reçue comme étant la réponse du destinataire au bordereau à l'envoi de ce bordereau.

Que dit cette note ? Si c'est en réponse des renseignements sur le nouveau fusil. Elle est adressée à qui? Au commandant Esterhazy.

Après une étape d'une belle envoyée de la conduite de Dreyfus, consécutivement son enquête sur Esterhazy, le défenseur passe aux aveux de ce dernier.

Aveux devant M. Crisolphe de Pinsis, le demarche d'Esterhazy à Schwarzkoppen au lendemain de la lettre de Mathieu Dreyfus, constituent aux yeux de Me Mornard un faisceau de faits accusateurs en faveur de l'innocence de Dreyfus.

Les conclusions

Examinant le rôle joué par Esterhazy, pour avoir sauve Esterhazy et Henry et l'amener, Me Mornard, après un nouvel éloge de Picquart en arrive à demander nettement la revision du procès de son client en lui avoir donné de dernier tribunal un nouveau conseil de guerre.

L'audience est suspendue à 3 heures et reprise à 4 heures.

A la reprise, Me Mornard conclut, il demande la revision et le renvoi devant un nouveau conseil de guerre.

L'avocat de Dreyfus dit : « Je me suis conduit à la cassation sans le renvoi, dans Mme Lucie Dreyfus s'y oppose. Elle entend que son mari soit jugé et acquitté par les pairs.

Des applaudissements éclatent.

L'audience est levée et renvoyée demain pour délibérer.

LA DÉLIBÉRATION et Parrêt

A 5 heures la séance est levée. Elle est reprise à 10 heures du matin. L'audience est reprise à 11 heures et reprend immédiatement en délibération. Les nombreuses les dits directeurs sont maintenant pour quelques minutes où l'arrêt sera rendu.

D'après les prévisions les plus généralement admises, la délibération et la rédaction occuperont trois ou quatre heures.

Dans ces conditions la Cour ne saurait guère ultérieurement le Conseil de guerre qui sera chargé de juger le nouveau procès. Il est probablement cette désignation sera faite par voie de tirage au sort comme cet usage, mais que des considérations politiques ne poussent le gouvernement à désigner et ou tel conseil de guerre.

La Chambre

Séances du 31 Mai 1899

Avant la Séance

Les mesures de police

Paris, 1er juin. — Dès ce matin les salles des commissions aujourd'hui extraordinaires. La Commission de la Chambre pour saisir le budget des Palais Bourbon.

A la tête du pouvoir sur la place de la Concorde, il y a un détachement de cavalerie de la garde républicaine et une brigade de gardiens de paix. Devant la Chambre, sur le quai d'Orsay, des mesures analogues ont été prises. L'officier de paix ordinaire de la Chambre, M. Kouchet, qui a revêtu son costume, commande les forces de police qui gardent le Palais-Bourbon.

La séance

La séance est ouverte à trois heures et demie.

Des députés sont très nombreux. M. Deroulède et Marcel Habert sont à leur banc.

Les accidents du travail

La Chambre aborde la première délibération sur la proposition de loi de M. Gervais, ayant pour objet de modifier la loi du 9 avril 1898 concernant les responsabilités des accidents, des ouvriers victimes dans leur travail.

L'article unique du projet porte annulation, à partir de ter juillet prochain, de tous les contrats d'assurance en cours.

M. J. Goujon combat la prononciation.

La Chambre, après une longue discussion, décide par 512 voix contre 46 de passer à la discussion de l'article unique.

Cet article est voté sans scrutin.

Un amendement déposé par M. Rose est renvoyé à la commission.

M. de Montebello propose d'adresser les félicitations de la Chambre à MM. Gallieni, Marchand et Liotard, explorateurs de l'Afrique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 6 heures.

Physionomie de la Chambre

Les incidents que l'on redoutait pour le début de la séance, à propos des paroles prononcées par le commandant Marchand, à propos des dépositions de M. Quesnay de Beaurepaire et du général Herve ne se sont pas produit. Le président du Conseil a très habilement arrangé les choses et les esprits très montés hier, se sont subitement calmés.

L'entrée de MM. Déroulède et Marcel Habert n'a même donné lieu à aucune manifestation. M. Deroulède a pénétré le premier dans la salle en causant avec M. Million, du Rhône, et il est allé s'asseoir tranquillement à sa place habituelle, à côté de M. Millevoye. Quelques instants après, M. Marcel Habert est entré à son tour. Le député de Seine-et-Oise est resté debout, selon son habitude, accoudé à la première travée de l'extrême-gauche.

On certain nombre de députés, appartenant pour la plupart à la droite ou au groupe nationaliste, ont été présents à la Chambre.